



RAPPORT **D'ACTIVITÉ**

2023

ville-romans.fr



Rom
ANS SUR
ISÈRE

SOMMAIRE



01. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

ÉditoP4 et 5
Direction Générale des Services (DGS)P6

02. LES SERVICES DÉLIVRÉS PAR LA COMMUNE

Direction Satisfaction Usagers (DSU)P10
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)P11
Direction Éducation et Famille (DEF)P12-13
Direction des Sports et de la Vie Associative (DSVA).....P14
Direction Animation et Culture (DAC)P15
Direction de la Prévention et de la Sécurité Publique (DPSP)P16
Direction Attractivité Développement, Innovation (DADI)P17
Direction des Services Techniques(DST)P18-19
Grand travaux - DCTC/DPUP20
Direction du Projet Urbain (DPU)P21

03. LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

Direction de la CommunicationP24-25
Direction des Ressources Humaines (DRH)P26
Direction des FinancesP27



ÉDITO

En 2023, **la réponse au défi climatique a été le fil conducteur de l'action des services communaux** avec notamment l'engagement d'un plan de sobriété énergétique, basé sur un objectif de baisse de 15% de la consommation de MWh sur l'année. Cet objectif a été largement dépassé avec une baisse affichée de 45 % sur l'année, preuve de son efficacité.

Ce plan de sobriété présenté en conseil municipal le 16 novembre 2022 comprenait quatre axes principaux, avec un total de 25 actions à court, moyen et long terme, jusqu'en 2030 :

Le premier a été **l'élaboration d'un plan d'investissement ambitieux pour améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux**. A cet égard, la Ville de Romans avait anticipé et demandé à ses services techniques de travailler sur le sujet, avant même la crise, soit dès 2021, ce qui lui a permis d'être opérationnelle lors du déclenchement, fin 2022, de son plan de sobriété.

Ainsi, entre 2021 et 2023, nous avons pu consacrer plus de 1 M€ à l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments scolaires, culturels, administratifs et sportifs avec le remplacement des chaudières, la pose de têtes thermostatiques connectées sur les radiateurs ou encore à la mise en place d'éclairage par des leds... Des efforts qui vont se poursuivre en 2024 avec 667 000 € dédiés, auxquels il faut ajouter 2 524 000 € consacrés à des opérations de réhabilitation thermique globales (Ecole des Arnauds, école Lucie-et-Raymond-Aubrac ; gymnase Louis-Aragon). Ce seront donc, au global, plus

de 4 M€ qui auront été investis sur ce chapitre entre 2021, 2022, 2023 et 2024.

Le deuxième est **l'optimisation de l'usage des locaux communaux (rapport coût/utilisation)**. Une étude a été menée sur l'ensemble des bâtiments, ce qui a conduit, notamment, à réduire les plages d'ouverture de certains équipements, voire à en fermer quelques-uns, lorsqu'ils sont sous-utilisés, à certaines périodes de l'année (vacances d'hiver, week-ends) ou encore à regrouper des activités associatives sur un même lieu, dans un souci de rationalisation.

Le troisième axe a été **la lutte contre l'énergie consommée hors production de services publics**. Il s'agissait, dans ce cadre, de responsabiliser les utilisateurs, clubs sportifs et autres associations. L'exemple type, l'éclairage des stades : Pourquoi éclairer plusieurs terrains alors qu'un seul est utilisé ? Des clauses particulières ont été intégrées, de fait, dans les conventions passées avec la Ville, avec, comme corollaire, la possibilité, en cas de non-respect, de diminuer les subventions.

Enfin, **le quatrième axe a consisté en l'adoption de gestes simples qui changent tout avec un guide des bonnes pratiques**. Des ambassadeurs ont, notamment, été déployés dans tous les services, afin de vérifier que les fenêtres étaient bien fermées et les ordinateurs et les lumières bien éteintes... conduisant à eu une véritable prise de conscience tant de la collectivité que des agents.

Mais la réponse au défi climatique est également passée par la poursuite de la politique d'aménagement urbain avec :

- **La découverte de la Savasse** ainsi que l'aménagement et la révégétalisation de ses berges qui devraient se conclure en cette fin d'année 2024 : un projet reconnu par l'Agence de l'eau comme étant l'un des plus vertueux du quart Sud-Est sur ce mandat ;
- **Le réaménagement total de la place du Chapitre**, soit plus de 800 m² d'espaces verts nouveaux au cœur du centre historique, avec une livraison prévue au printemps 2024 ;
- **La restructuration du chemin des Bœufs** qui longe les berges de l'Isère sur 1,6 km et qui sera inauguré au printemps prochain ;
- Et, bien sûr le projet de **renaturation de la place Jean-Jaurès** dont les travaux devrait débuter au mois de mars prochain, soit la création de 9 500 m² d'espaces verts contre 460 m² aujourd'hui.

Toutes ces actions et ces projets s'inscrivent dans une logique de bonne gestion en maintenant l'objectif de ne pas augmenter la part communale des impôts locaux, en continuant le désendettement de la ville et en maîtrisant les charges de fonctionnement. Cet engagement pris en 2020 a pu être tenu en 2023, grâce notamment à la mise en place du plan de sobriété qui nous a permis de dépasser l'objectif de - 15% d'énergie que nous nous étions fixés, en réalisant, au final, 45% d'économies.



Marc-Antoine GASTOUD
Directeur Général des Services



Marie-Hélène THORAVAL
Maire de Romans-sur-Isère

Quelques chiffres :



6

Séances du conseil municipal

198

Délibérations

369

Décisions

31

Réunions publiques

614

Arrêtés municipaux

29 653

Courriers reçus

59 863

Courriers produits

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

La Direction Générale a en charge le pilotage de l'administration municipale et la mise en œuvre du plan de mandat des élus. Son rôle, dans ce cadre, consiste à définir les objectifs, prévoir et choisir les actions à accomplir, contrôler leurs réalisations, avec une vision stratégique à long terme et la capacité à mobiliser l'ensemble des agents municipaux et les partenaires institutionnels.

ACTIONS PHARES

La Direction Générale des Services a piloté en 2023 le plan de sobriété énergétique, destiné à contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique et maintenir la capacité d'autofinancement de la collectivité avec l'objectif de réduire de 15 % la consommation des équipements communaux. Ainsi, un plan d'action a été mis en œuvre avec l'identification des cibles sur lesquelles agir (immédiates, court terme, à terme) et la mise en place d'actions concrètes d'investissement, de sensibilisation, de formation et de communication

menées auprès du personnel et des usagers associatifs et professionnels.





02. LES SERVICES DÉLIVRÉS PAR LA COMMUNE



Direction Satisfaction Usagers (DSU)	P10
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	P11
Direction Éducation et Famille (DEF)	P12-13
Direction des Sports et de la Vie Associative (DSVA).....	P14
Direction Animation et Culture (DAC)	P15
Direction de la Prévention et de la Sécurité Publique (DPSP)	P16
Direction Attractivité Développement, Innovation (DADI)	P17
Direction des Services Techniques(DST)	P18-19
Grand travaux - DCTC/DPU	P20
Direction du Projet Urbain (DPU)	P21

Quelques chiffres :

38 756

Personnes reçues

48 514

Appels traités

44 122

Demandes espace citoyens

37 326

Opérations État-Civil

1 347

Inscriptions listes électorales

227

Inhumations

152

Demandes et renouvellement de concession

2 487

Interventions « Allô Madame le Maire »

DIRECTION



SATISFACTION USAGERS

La Direction Satisfaction Usagers, créée en 2015, a pour objectifs notamment d'accompagner les citoyens dans leurs démarches administratives, de traiter leurs demandes relevant de l'état civil, des affaires générales des domaines scolaire et périscolaire. Elle est composée du guichet unique Mairie [+], du service cimetière et du dispositif « Allô Madame le Maire ». Ces services sont accessibles téléphoniquement, physiquement mais aussi de façon dématérialisée via le portail citoyens ou le site de la Ville de Romans. Le dispositif « Allo madame le maire » permet de signaler toute problématique en lien avec le cadre de vie et de « déclencher » une intervention des équipes techniques sous 48h dans les domaines suivants : espaces verts, propreté urbaine, tags, voirie, éclairage public, nuisances environnementales.

ACTIONS PHARES

En 2023, la Direction Satisfaction Usagers a poursuivi sa **démarche d'amélioration continue** en s'inscrivant dans l'évolution de la labellisation Marianne vers **Services Publics +**. Cette démarche a été accompagnée par la Direction Interministérielle de la Transformation Publique et **devrait être valorisée par l'obtention du label Services Publics + en 2024**, reconnaissant la qualité de service et la satisfaction usagers.

Dans le cadre de la coopération inter-directions/inter-services, la Direction Satisfaction Usagers a accompagnée la Direction de la Prévention et de la Sécurité Publique dans le cadre du **déploiement de la nouvelle offre de stationnement** (accueil et accompagnement des citoyens, prise d'abonnements dématérialisés, renseignements...).

Enfin, dans un contexte national complexe en matière de délivrance des titres d'identité, la ville de Romans a contribué au plan « **Urgences Titres** » en déployant plusieurs centaines de RDV supplémentaires afin de réduire les délais d'attente et satisfaire les usagers.



Quelques chiffres :

448

Aides légales
instruites

223

Aides facultatives
attribuées

187

Accompagnements personnalisés

226

Visites à
domicile

302

Domiciliations
SDF

68 607

Repas à domicile
séniors

11 988

Repas foyer
restaurant

271

Abonnés téléalarme séniors

515

Scolaires participants aux actions
de préventions santé

73

Enfants suivis au CAMPSP

671

Entretiens jeunes et parents au
Point Accueil et d'Ecoute Jeunes
(la parenthese)

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



La Ville de Romans, via son CCAS, fonde son intervention sociale sur une approche globale, qui prend en compte les différentes formes et aspects de la fragilité. Il s'agit pour la Ville de retenir la notion de décence de vie dans une perspective de reprise d'activité et dans une logique de solidarité d'implication plus que dans une solidarité de droit. Les actions en direction des personnes âgées s'appuient sur la Villa BOREA qui se veut être une véritable maison des seniors dont la vocation est de regrouper, en un même lieu, les services de la commune en matière de maintien à domicile. La mission de santé publique de la Ville de Romans consiste à la mise en œuvre d'actions d'information, de prévention en partenariat avec les professionnels de santé et les associations autour d'un contrat local de santé. Enfin, la Ville de Romans est l'une des seules communes en France à gérer en direct un Centre d'Action Médico-Sociale Précoce, « CAMSP », destiné à l'accueil des enfants de 0 à 6 ans présentant ou risquant de présenter des retards psychomoteurs, des troubles sensoriels, des troubles neuro-moteurs ou intellectuels.

ACTIONS PHARES

- **Création d'une permanence de soins** de premiers recours avec une antenne du centre de santé de l'Escale Blanche au sein du pôle santé Pouchelon
- **Agrandissement du CAMSP**

Création d'un dispositif de permanence de soins de premier recours sous la forme d'une antenne du centre de santé « Escale Blanche » géré par OXANCE Mutuelle de France, au sein du Pôle Santé POUCHELON rue Germain MARTIN avec la mise à disposition du local par le CCAS au profit d'OXANCE : Offre de soins avec quatre médecins généralistes retraités en priorité pour les patients sans médecins traitants, notamment ceux de plus de 60 ans en ALD.

Agrandissement des locaux actuels du CAMSP afin d'améliorer les conditions d'accueils des jeunes enfants porteurs de handicap ceci grâce à l'acquisition d'un cabinet médical mitoyen de 90 m2 qui va être aménagé spécifiquement pour des activités thérapeutiques enfants/parents



Quelques chiffres : RESTAURATION SCOLAIRE



161 691
Repas servis

1 468
Enfants inscrits à la cantine

1 194
Repas servis quotidiennement
en moyenne

594
Petits déjeuners commandés

DIRECTION EDUCATION ET FAMILLE

La Ville de Romans consacre chaque année un budget d'environ 8 millions d'euros pour la gestion des écoles maternelles et élémentaires en assurant les investissements, l'entretien des locaux, l'achat des fournitures scolaires individuelles et collectives, la restauration scolaire et la mise à disposition des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles ou des éducateurs sportifs. Elle dispose de 18 écoles et un groupe scolaire, 15 restaurants scolaires, avec 2 réseaux d'éducation prioritaire (Est et centre-ancien).

Engagée dans un projet éducatif de territoire (PEDT) ambitieux et la démarche « Ville amie des enfants » avec l'UNICEF, la Ville met en œuvre et finance de nombreuses actions sur tous les temps de l'enfant, via ses centres de loisirs ou les associations partenaires (529 700 € au titre de l'éducation populaire).

Quelques chiffres : ÉDUCATION-PÉRISCOLAIRE

2 334
Élèves inscrits au
31/12/2023 dont

888
Élèves en
maternelles

1 445
Élèves en
élémentaires

28
Élèves en ULIS

91 823
heures éducatives

926
Enfants inscrits
aux heures éducatives

12 821
Gôtters commandés
aux heures éducatives
maternelles

1 011
Enfants accueillis lors
des jours de grève



388
Enfants bénéficiant
des dédoublements en
éducation prioritaire

46
Enfants en instruction
en famille



Quelques chiffres :

ENFANCE JEUNESSE

338

Enfants accueillis pendant les vacances

254

Animations à la ludothèque

13

Réunions du Conseil Municipal des Jeunes

8 862

Personnes accueillies au sein de la ludothèque

5

Jeunes ayant bénéficié d'une aide pour financer leur BAFA ou permis de conduire



ACTIONS PHARES

L'année 2023 a été marquée par la poursuite du plan de **modernisation des écoles** (2022-2026) fondé sur 3 piliers : proximité, souplesse, bien-être.

Proximité : une refonte de certains périmètres scolaires, permettant plus de cohérence dans les parcours scolaires des enfants, a été approuvée en Conseil municipal du 9/11/2023, fruit d'une concertation avec l'Education Nationale.

Souplesse : les services municipaux s'adaptent aux modes de vie des familles (modification d'une inscription la veille pour le lendemain, automatisation des réponses, informations régulières, poursuite du comité des usagers).

Bien-être : 1,5 m€ ont été investis pour améliorer les conditions d'accueil des enfants dans les écoles, via notamment 4 opérations majeures (Les Arnauds, Saint-Just, Jacquemart, Montchorel-République).

Par ailleurs, de nombreuses actions sont déployées dans le cadre des grandes orientations éducatives partenariales (parcours de qualité, inclusion, co-éducation) et la démarche « Ville amie des enfants » : restauration scolaire de qualité (52% bio, suppression du plastique et anti-gaspillage), semaine de l'enfance, lancement de la grande consultation UNICEF, recrutement de services civiques, poursuite des clubs « Coup de pouce », Conseil municipal des jeunes (CMJ) etc.

Quelques chiffres :

CAISSES DES ÉCOLES



3

Conseils d'administration

17

Délibérations

118

Enfants accompagnés par le projet de réussite éducative

25

Enfants suivis dans les clubs « Coup de pouce »

70

Enfants bénéficiant d'actions les mercredis et pendant les vacances

Quelques chiffres :

POLITIQUE DE LA VILLE

55 000€

Enveloppe allouée par la Ville

24

Actions inscrites

17

Acteurs différents

Quelques chiffres :



606

Participants pass sport dont

60

pass sport hiver

80

pass sport printemps

403

pass sport été

63

pass sport automne

241

Bénéficiaires du dispositif
« Sport santé »

378 064

Passages dans les
équipement dont

155 000

scolaires

DIRECTION DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

La Direction des Sports et de la Vie Associative contribue à la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière de politique publique des activités physiques et sportives. Elle est en charge de la programmation et de la gestion des équipements communaux sportifs mais aussi des salles mises à disposition des associations. Ses missions s'articulent autour de la coordination et de la conduite des projets sportifs événementiel de la Ville de Romans ou associatifs, ainsi que l'animation de la vie associative. Elle assure également les missions de logistique et la mise en œuvre du dispositif sport santé.

ACTIONS PHARES

2023 aura marqué le retour de la **Foire du Dauphiné** en centre-ville de Romans, avec l'installation de structures éphémères pour accueillir 290 exposants et 70 000 visiteurs sur deux sites : la place Jean-Jaurès et la place Jules-Nadi. La commune a apporté son aide par des moyens indirects au fonctionnement de l'association organisatrice de l'événement.

En effet, la collectivité a contribué à la mise en œuvre de l'organisation sur la préparation des lieux, mise en place, montage/démontage, nettoyage et ressources humaines associées.

Le rôle de la DSVa a été de coordonner l'ensemble des actions de soutien technique et aides portées par la collectivité dans le projet auprès du comité d'organisation et d'animation de l'association « Foire du Dauphiné ».

Le projet du parc Dumaine a été lancé mi-2023 (copilotage DSVa / DPU) qui accueillera des équipements dédiés au sport et à la détente sur un terrain de 19 000 m². Ce nouvel aménagement, qui intègre le concept de design actif comportera plusieurs îlots, dédiés, chacun, à une pratique en particulier (Skate Park, Pump Track,

terrains de basket 3x3, tables de ping-pong...). Enfin, en lien avec le **Sport Santé**, une aire Street workout, mélange de gymnastique et de musculation, permettra de réaliser des exercices au poids du corps.

Le projet, proposera également un aménagement paysager avec des îlots, axés sur le repos et la détente. Arbres, arbustes, plantes aromatiques et fleurs seront plantés de part et d'autre d'un cheminement destiné à la promenade.



Quelques chiffres :

2 642

Abonnés
Romans Scènes

41

Spectacles

21 180

Places
occupées

341

Jours
d'occupation
de salles

26 800

Entrées Musée

89

Adhérents
école d'art

115

Visites patrimoniales réalisées
à Romans (hors Journées Européenne du Patrimoine)

2 848

Visiteurs en visite guidée
(hors Journée Européenne du Patrimoine)

122

Scolaires en visite guidée

4 071

Visites « Journées Européennes
du Patrimoine »

DIRECTION CULTURE ET ANIMATION



La Direction Culture et Animation, au travers des services qui la composent, participe à la définition et à la mise en œuvre d'actions en matière de politique culturelle et événementielle de la Ville. Le Musée de la chaussure, le service patrimoine historique sont des services communaux ayant pour vocation de collecter, préserver, transmettre et valoriser la mémoire, l'histoire et le patrimoine de Romans. Le Service Arts plastiques coordonne les actions en lien avec la thématique : l'enseignement avec l'École d'art, les expositions ainsi que les projets d'intervention artistique dans l'espace public. La conception, la coordination et l'organisation de la saison des spectacles et des événementiels hors les murs sont assurées par le service animation et Romans Scènes qui assure également la gestion des équipements culturels de la Ville. Aussi ces deux services interviennent en soutien à des projets et à des manifestations culturelles associatives.

ACTIONS PHARES

L'Atelier

Création d'un nouveau lieu culturel, au cœur du centre historique, avec l'ambition d'en faire un lieu de créativité autour de l'école d'art.

D'une surface globale de 188 m², les locaux disposent de grandes vitrines qui donnent à la fois sur la place Fontaine-couverte et sur la place Perrot-de-Verdun. Ils comprennent, deux grandes salles communicantes l'une pourra servir aux expositions, aux workshops, l'autre sera dotée d'un mini-amphithéâtre et enfin, une petite salle. Pour permettre de passer d'une activité à l'autre, l'aménagement intérieur est entièrement modulable.

Il a été inauguré le mercredi 15 novembre 2023.



La Tour Jacquemart

Le projet de restauration de la Tour Jacquemart et d'aménagement de son parvis, livré en septembre 2023, est l'aboutissement de plus de 3 années de travaux.

D'un coût de 2,1 millions d'euros, il participe du projet urbain qui vise à redynamiser le centre-ville et contribuera pleinement à la dynamique d'attractivité touristique, urbaine, économique et commerciale.

Le projet a consisté en une restauration d'ensemble de la Tour Jacquemart avec une mise en lumière et un réaménagement complet de son parvis : création de gradins ouverts sur l'espace public, reprise du pavage, création d'une zone apaisée facilitant le cheminement piéton, installation de mobilier urbain. Le public s'est très vite réapproprié les lieux et les nombreux visiteurs présents lors des visites guidées et à l'occasion de l'inauguration les 22 et 23 septembre témoignent de l'attachement de la population à cet emblème de la ville.

Quelques chiffres :

16 956

Demandes administratives

102

Manifestations sécurisées

2 581

Mains courantes déposées

770

Interventions cynophiles

101

Mises à disposition Police Nationale

332

Infractions par la brigade motocyclistes

327

Points de surveillance

440

Étractions relecture judiciaire

351

Verbalisations par la brigades de nuit

13 851

Forfaits Post-Stationnement

2 686

Couverture vidéo dont

207

Procédures judiciaires

94

Visites ERP

3 562

Appels traités



DIRECTION DE LA PREVENTION ET DE LA SECURITE PUBLIQUE

La Direction de la Prévention et de la Sécurité Publique (DPSP), regroupe 7 services et près de 80 agents. Un centre de supervision urbaine en H24 pilotant plus d'une trentaine de policiers municipaux, une brigade verte et un Service Communal d'Hygiène et de Santé. Mais c'est aussi un service en charge du stationnement, un service des Établissements Recevant du Public (ERP) et un service de Prévention.

ACTIONS PHARES

Lors de la mise en place de la nouvelle réglementation du stationnement payant, les agents de la collectivité et en particulier ceux de la DPSP ont activement participé à l'accompagnement des usagers. La mise en place d'un barnum pendant quinze jours sur le Champ de Mars a permis d'accompagner plus de 800 personnes dans leurs démarches en ligne. La communication sur le terrain durant tout l'été et de manière plus intense durant le mois de septembre, a permis de porter à la connaissance des Romains les informations nécessaires à la compréhension des modalités offertes à chacun pour stationner à Romans. En 2024, ce travail d'accompagnement perdure et reste une des missions prioritaires de nos agents de terrain.

L'année 2023 a été marquée par des violences urbaines pendant plusieurs jours en juillet ainsi qu'une période de forte tension à la suite des événements survenus sur la commune de Crépol. Les équipes se sont à chaque fois mobilisées pour maintenir le bon ordre public.



Quelques chiffres :



61

Projets commerce/
artisanat installés

153

Projets commerce/
artisanat
accompagnés

27

Logements rénovés
dans le cadre de
l'OPAH / ORI/ Action
logement

36

Investisseurs habitat
accompagnés

22

Actes notariés
(acquisition, cession,
échanges, baux,
servitudes)

232 450€

Issus du mécénat

345

Attestations
d'adressage

691

DIA instruites

DIRECTION ATTRACTIVITÉ DÉVELOPPEMENT, INNOVATION

La Direction Attractivité Développement Innovation (DADI) a pour mission de renforcer et de développer l'attractivité du centre-ville. En cela, la DADI accompagne les porteurs de projets souhaitant développer ou implanter leurs activités en centre-ville dans les domaines du commerce, de l'artisanat, du tourisme, des services, de l'habitat. Elle pilote des dispositifs et des projets permettant de créer les conditions du renforcement de l'attractivité du centre-ville. Elle mène aussi les stratégies foncière et immobilière de la collectivité, anime les démarches de mécénat, de Tremplin d'avenirs, un collectif d'entreprises engagées pour la réussite éducative.

ACTIONS PHARES

Journées Européennes des Métiers d'Art et Braderie Vintage

Pilotées par la Dadi avec le soutien de nombreux autres services de la collectivité, les éditions 2023 des Journées Européennes des Métiers d'Art et de la Braderie vintage ont permis de réunir des milliers de visiteurs et de consommateurs dans l'espace visitation et dans les rues du centre-ville. Deux succès qui renforcent le positionnement du centre historique dans le domaine des Métiers d'art et comme destination commerciale et qui, en générant du flux, contribuent au développement commercial et artisanal du centre-ville.

Mise en place du droit de préemption renforcé et du droit de préemption commercial

La Dadi, au travers de son service foncier, a mis en place en 2023 deux nouveaux droits lui permettant de mieux connaître et de mieux analyser le marché de l'immobilier dans le domaine du logement et du commerce. Les informations collectées permettent,

d'être en relation directe avec les futurs acquéreurs de biens immobiliers et de fonds de commerce stratégiques et de nourrir en information l'observatoire des Dias et du commerce.

Soirée événement Mécénat

Organisée le 12 juin au Musée de la chaussure, cet événement a réuni plus de 200 personnes représentant 150 entreprises par la démarche de mécénat de la ville et par les projets de renaturation du centre-ville présentés à cette occasion. Initiée en 2015, la démarche de mécénat de la Ville a permis de récolter 232 450 € en 2023, permettant de financer des projets dans le domaine de l'éducation, de la culture, du patrimoine et de l'environnement.



Quelques chiffres :



800
Arbres élagués

22 000
Plans produits

95 604
M2 de tonte

2 308
Entretiens
d'espaces verts

274
Heures effacement
TAG

2 605
Interventions sur
bâtiment Ville

872
Heures enlèvement
encombrants

824
Interventions en
urgence voirie

6 023
Heures d'intervention
en régie

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUE

Voirie : Ce service est chargé d'aménager, rénover et créer de nouveaux espaces publics, des rues, des places. Il assure également l'entretien de la voirie, la viabilité hivernale, il traite les arrêtés de stationnement et de circulation, ainsi que les permissions de voirie, et toutes les autorisations d'urbanisme.

Espaces verts : il a pour mission l'entretien des espaces verts, des squares et jardins publics, il valorise le patrimoine végétal, fleuri et végétalise la Ville. Ce service également gère les 18 fontaines de la ville, les aires de jeux et le patrimoine arboré. Par ailleurs, il conçoit les palettes végétales des projets et assure la décoration florale pour les manifestations et cérémonies.

Bâtiment : Ce service a en charge d'élaborer les projets de construction et/ou de réhabilitation de bâtiments communaux, il programme et budgète les différents travaux de construction sur la Ville, il s'assure la mise en œuvre des normes de sécurité et d'accessibilité ; il a enfin pour mission d'intervenir rapidement pour toute réparation sur l'ensemble des bâtiments communaux.

Propreté urbaine : Ce service a un rôle sécuritaire et sanitaire et se doit de répondre aux missions diverses telles que l'entretien des voiries, le nettoyage de l'espace public à l'aide de moyens manuels et mécanisés (balayeuse, laveuse, Glutton ...). Il assure aussi le vidage des 300 corbeilles, le désherbage de 230 km linéaires, le décapage des surfaces minérales, le salage, le nettoyage des 11 WC publics, le vidage des 60 bacs du cimetière.



ACTIONS PHARES

Les projets de végétalisation ont marqué l'année 2023.

C'est le cas du square Nicole-Algan et du square des anciens combattants d'Afrique du nord qui ont été réaménagés.

Le square Nicole-Algan est dans le futur projet du tènement Jourdan, qui fait le lien végétal avec les berges de l'Isère.

Les aménagements qui ont été réalisés :

Végétalisation : Essences permettant un apport d'ombrage et une évolution au fil des saisons. Les plantes sélectionnées sont adaptées aux contraintes climatiques.

Ferronnerie : Renouvellement en cohérence avec les ferronneries du musée. Le parc est sécurisé afin de limiter les nuisances.

Mobilier : Pose de 3 bancs, 2 mange-debout, 2 poubelles et une borne d'eau potable. Les courbes existantes ont été conservées, et le stabilisé repris sur toute la surface.

Le square des anciens combattants est un projet intégré dans le schéma directeur d'aménagement qui constitue un nouveau point de fraîcheur pour la ville. Tous les aménagements ont été pensés pour préserver et mettre en valeur le monument commémoratif (végétalisation, sécurisation, mobilier...).

Les lycéens du lycée du Dauphiné et les riverains apprécieront ce nouvel espace de calme et de détente.





GRANDS TRAVAUX DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES / DIRECTION DU PROJET URBAIN

ACTIONS PHARES

Aménagement de la Vallée de la Savasse

Ce projet unique en France vise la découverte de 300m de rivière et une régénération de tout un écosystème.

Les objectifs de ce chantier d'ampleur sont multiples :

- Ramener l'eau et la nature en ville pour créer des îlots de fraîcheur
- Améliorer le cadre de vie des Romains
- Créer un axe de cheminement doux pour rejoindre le centre-ville
- Favoriser la biodiversité en créant un écrin de verdure en centre historique
- Valoriser le patrimoine naturel et historique du site
- Développer l'attractivité du quartier

Le coût total de ces travaux s'élève à 13,8 M€.



Chemin des bœufs

Les travaux du chemin des bœufs permettront une mise en valeur du paysage et une structuration des espaces autour de la promenade.

Les grandes phases du chantier sont :

- La plantation d'arbres et la mise en place d'ateliers sport-santé et de mobiliers de détente et de loisirs
- La réalisation d'un sentier paysager le long du fleuve
- La mise en œuvre de revêtements qualitatifs sur la chaussée
- Le remplacement de la route existante par une vélorue à double sens avec priorité aux vélos,

Le montant de ces investissements s'élève à 3 M€.



Quelques chiffres :



1 723

Demandes d'autorisation dont

115

Permis de construire

5

Permis d'aménager

6

Permis de démolir

778

Déclarations préalables de travaux

106

Autorisations de travaux ERP

654

Certificats d'urbanisme

59

Demandes d'enseigne

DIRECTION DU PROJET URBAIN

La Direction du Projet Urbain, créée en Avril 2021 pour donner corps aux politiques publiques d'aménagement soutenues par la Municipalité, représente la Maîtrise d'Ouvrage communale et regroupe l'ensemble des fonctions liées au pilotage des grands projets urbains programmés sur la mandature 2020-2026. Elle comprend le pôle urbanisme réglementaire ainsi que le pôle opérationnel. La DPU est garante du respect des programmes, plannings, budgets ainsi que de la qualité des productions urbaines. La relation aux usagers ainsi que la concertation étant des vecteurs essentiels de l'action publique Municipale, la DPU se veut également être un interlocuteur de terrain, au contact des Romanais. Elle mène à ce titre l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme, l'accueil et l'information du public, ainsi que les actions de concertation autour des grands projets.

ACTIONS PHARES

Démarrage et poursuite des travaux engagés : Chemin des bœufs, Découverte de la Savasse, place du Chapitre, parc Dumaine, rue Pêcherie, Escalier de Clerieux, Boulodrome Emile-Gras, Maison du Mouton.

Réception et démarrage des travaux en 2023 : Parc Saint-Romain, Cours Pierre-Didier, Promenade des écoles, Requalification du Parking Pôle Petite Enfance, Parvis & Tour Jacquemart.

- Approbation révision générale du PLU en mars 2023
- Poursuite du dispositif Opération Façades
- Lancement de la modification du Site Patrimonial Remarquable
- Lancement de la modification de la Charte Devantures Commerciales et Terrasses
- Réalisation de la première campagne de relance

des DOC (Déclarations d'Ouverture de Chantier) et de DAACT (Déclaration d'Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux) suite à décisions d'autorisation d'urbanisme



03. LES MOYENS MIS EN ŒUVRE



Direction de la Communication	P24-25
Direction des Ressources Humaines (DRH)	P26
Direction des Finances	P27

Quelques chiffres :

16

Magazines imprimés

104

Actualités sur le site de la ville

167

Vidéos dont 7 internes

35

Campagnes d'affichage

1 400

Publications sur l'ensemble de nos réseaux sociaux

140 525

Visites sur le site de la ville

25 485

Visites sur le site du Musée

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

Le service communication contribue, au travers de ses différents supports (Romans mag, articles sur le site, publications sur les réseaux sociaux, flyers, dépliants, vidéos...), à l'information des citoyens romans de l'action municipale (éducation, urbanisme, cadre de vie, sport, santé, patrimoine, culture, finances...), les services publics et, plus largement, la vie du territoire.



Abonnés réseaux sociaux :



20 400

Facebook ville



3 700

Facebook Romans Scènes



2 900

Facebook Musée



7 688

Instagram Ville



2 072

Instagram Musée



ACTIONS PHARES

FÊTE DE LA POGNE ET DE LA RAVIOLE



La campagne de communication pour la « Fête de la pogne et de la raviolle » a permis de mettre en avant ce rendez-vous culinaire romans incontournable. La communication, à 360 degrés (print, digital, achats d'espace, relations publiques etc.) ainsi a été déclinée sur plus de 60 supports. Les actions de communication sont tournées vers une cible grand public et familiale au niveau local, départemental et régional, voire national et international avec le label Offre gourmande du dispositif Vallée de la Gastronomie. Une large stratégie digitale porte l'événement avec 56 publications sur l'ensemble des réseaux.

INAUGURATION DE LA TOUR JACQUEMART

La tour Jacquemart a été inaugurée le 22 et 23 septembre 2023. Cet événement a nécessité une communication à destination de plusieurs publics : mécènes, commerçants et grand public.

Au-delà de la communication traditionnelle mobilisant tous les canaux (affichages, programmes, signalétiques, presse, site internet, réseaux sociaux...), une vidéo de teasing a été réalisée pour rendre hommage à notre tour, qui a été particulièrement appréciée des Romains. Une exposition photo a été mise en place afin de réaliser une rétrospective des grandes étapes du chantier. Des visites virtuelles ont été proposées aux visiteurs.

Quelques chiffres :



519

Agents en équivalent temps plein

378

Agents titulaires

166

Agents non titulaires

545

Fiches de paie par mois

56

Recrutements externes

19

Agents en mobilité interne

22 648 894 €

Montant des charges de personnel

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Le travail de la direction des ressources humaines est orienté sur six domaines principaux : la gestion des paies et des carrières, la formation, le dialogue social, la prévention des risques professionnels, le recrutement et la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Les objectifs de la direction : transversalité, modernisation, expertise, accompagnement des agents et fiabilité de gestion.

ACTIONS PHARES

Le conseil municipal a approuvé la mise à jour des lignes directrices de gestion des ressources humaines avec :

- **La revalorisation de la participation sociale** après de nombreux échanges avec nos représentants syndicaux par une augmentation de la valeur des titres restaurant

- La collectivité a poursuivi sa démarche de **dématérialisation de la gestion des ressources humaines et a mis en place une plateforme de gestion des congés** accessibles à tous les agents.

- **Les entretiens annuels ont été revisités** suite à des groupes de travail et des ateliers avec les agents.

- **Les critères d'évaluation des agents, de leurs besoins en formation et de valorisation des régimes indemnitaires ont été modifiés** pour une meilleure prise en compte de la spécificité des métiers.

- **Des assistants de prévention ont été formés** pour un meilleur accompagnement du management des risques professionnels.

- **Depuis 2018 une prime de performance sociale est distribuée aux agents de la collectivité en lien avec le niveau de satisfaction des usagers.** Depuis son lancement les objectifs de satisfaction sont atteints chaque année.

Le Conseil municipal a approuvé la mise en place d'une nouvelle prime avec un objectif de performance énergétique pour les agents. Ce nouveau volet de performance a fait l'objet d'un accord avec les organisations syndicales.

Quelques chiffres :



47,7 M€

Dépenses de fonctionnement

54,4 M€

Recettes de fonctionnement

27,2 M€

Dépenses d'investissement

24,4 M€

Recettes d'investissement

20,7 M€

Dépenses d'équipement

9,5 M€

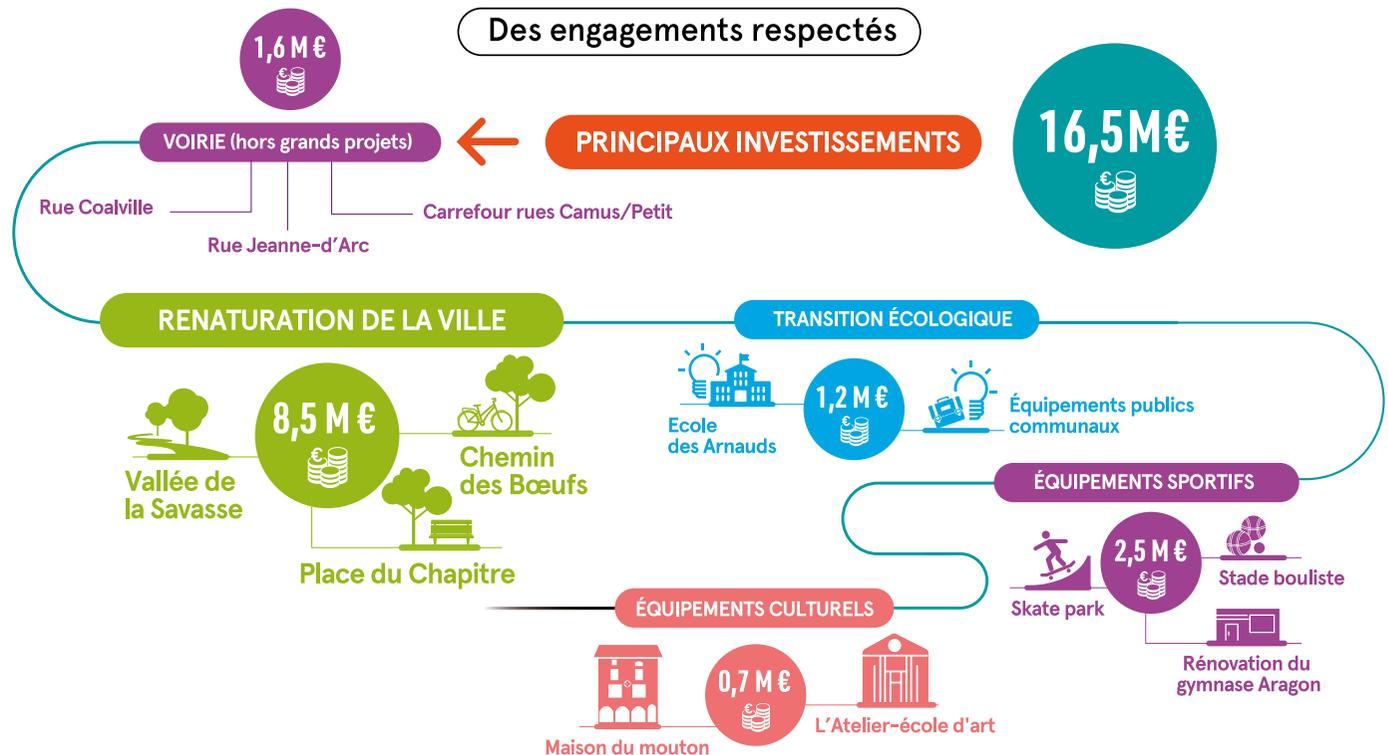
Résultat

DIRECTION DES FINANCES

TEXTE EN ATTENTE

INVESTISSEMENTS 2023

Des engagements respectés



Quelques chiffres :

ASSURANCES

111

Sinistres traités

40

Conseils auprès des services

1

Consultation pour la souscription d'un contrat dommage ouvrage

JURIDIQUE

40

Contentieux en cours dont 23 nouveaux

87

Conseils

23

Protections fonctionnelles

DPO

115

Traitements de données déclarés au registre Ville de Romans

26

Traitements déclarés au registre CCAS

DIRECTION COMMUNE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DES ASSURANCES

L'unité affaires juridiques est composée de 3 juristes et a pour mission de défendre les projets et intérêts de la collectivité tant dans l'accompagnement des services dans leurs missions quotidiennes par le biais de conseils juridiques que dans la défense et l'engagement de contentieux devant toutes les juridictions (en demande comme en défense). Dans une société de plus en plus judiciaire, elle veille à privilégier une approche de médiation et de pédagogie des règles de droit dans l'intérêt de la commune et des agents. Pour ces derniers, elle assure le suivi des protections fonctionnelles et des dépôts de plaintes pour toute agression, menaces etc... Dans un souci de bonne gestion des deniers publics, **la majorité des contentieux est défendue en interne**, en assurant directement **la défense de la collectivité (dossiers plaqués devant le juge des référés du Tribunal administratif, devant le juge civil et devant le juge pénal)**.

Le conseil au service, en tant que service support, permet la sécurisation des projets de la collectivité en prenant en compte l'ensemble des textes de Lois (procédures de mise en sécurité, fermeture d'ERP, **opération de restauration immobilière, les dérogations scolaires**, le droit funéraire, le droit de l'urbanisme, le droit de la construction, le droit de la fonction publique etc.....). L'équipe est complétée par une juriste, **déleguée à la Protection des données auprès de la CNIL**. En 2023, cette dernière mission a permis : d'établir avec les services une cartographie des traitements de données personnelles traitées et les insérer dans un registre, la mise en place de sessions de formation et sensibilisation des collaborateurs aux obligations réglementaires RGPD, de travailler avec les différents services sur un référentiel de durée de conservation des données personnelles.

L'unité assurance, composée de deux juristes spécialisés en droit des assurances, chargés de l'ensemble de l'activité « assurances » de la ville tant au niveau de **la gestion des Contrats/Police d'assurance, que des sinistres et expertises**. Dans un contexte où **la souscription des contrats d'assurances par la collectivité s'apparente aujourd'hui à un véritable défi**, l'unité assure une gestion optimale des franchises/contrats/exposition aux risques pour l'ensemble des contrats de la ville. Pour la protection du patrimoine de la collectivité, l'unité représente la collectivité à toute les expertises et assure en interne et directement les recours contre tous les accidents, incivilité et préjudices subis sur le domaine public. Elle assure la collectivité par différentes polices : statutaires/santé, Dommage aux biens, Responsabilité Civile, Exposition, Flotte automobile, Dommage Ouvrage etc....

En 2023 les dommages sur le mobilier urbain et autres biens par des tiers responsables ont été chiffrés à la somme de 26 089€ dont la moitié a été recouvrée et l'autre moitié est en cours de recouvrement auprès des tiers ou de leurs assureurs.

